



Construire un projet d'action artistique dans le champ des musiques actuelles amplifiées

Synthèse de la journée d'échanges «Audi-Sons»
Vendredi 13 décembre 2013, campus du Bourget-du-Lac

AUDI'SONS

PROGRAMME DU 13 & 14 DÉCEMBRE

VENDREDI 13 DÉCEMBRE

- FORMATIONS
CONSTRUIRE UN PROJET D'ACTIONS ARTISTIQUES DANS LE CHAMP DES MUSIQUES ACTUELLES
18H - 18H ESPACE VIE ETUDIANTE (CAMPUS DU BOURGET DU LAC)
- SHOW CASE
20H30 AU TOTEM - MJC CHAMBERY

SAMEDI 14 DÉCEMBRE

- SALON MUSIQUES ACTUELLES
14H - 18H30 MJC CHAMBERY
- SHOW CASE
20H30 AU SCARABÉE CHAMBERY

WWW.MJC-CHAMBERY.COM/AUDISONS



L'accès aux arts et à la culture pour tous

Etablissement Public de Coopération Culturelle
73

1. Présentation de l'action	3
A - Déroulement de la journée	3
B - Contexte et enjeux	3
C - Nos questionnements	4
D - Quelques repères	4
2. Déroulé de la journée	6
A - Matinée : présentation et témoignages	6
B - Après-midi : ateliers thématiques.....	6
Atelier 1 : l'action artistique en milieu scolaire / primaire, collège et lycées.....	7
Atelier 2 : l'action artistique à l'université	8
Atelier 3 : l'action artistique en milieu rural.....	9
Atelier 4 : l'action artistique en milieu pénitentiaire.....	10
3. Synthèse de la journée et pistes de réflexion	11
A - Principaux points mis en lumière	11
B - Pistes de travail pour un développement des actions	12

1. Présentation de l'action

A - Déroulement de la journée

Matin : table ronde avec des professionnels du secteur et des personnes invitées.

Après-midi :

1. **4 Ateliers** sur les thématiques spécifiques :
 1. l'action culturelle en milieu scolaire
 2. l'action culturelle en milieu universitaire
 3. l'action culturelle en milieu rural
 4. l'action culturelle en milieu pénitentiaire
- **Une synthèse de la journée**, avec des pistes de réflexion et des préconisations pour le développement du secteur.

B - Contexte et enjeux

1- Diapason - EPCC73 :

Créé en 2010, Diapason est le premier établissement public de coopération culturelle dédié à l'impulsion d'une politique culturelle à l'échelle d'un département. Il contribue à **développer l'accès à la culture et aux pratiques artistiques pour le plus grand nombre dans un aménagement culturel équilibré de chaque territoire**.

Diapason fédère ses partenaires autour de l'élaboration et de la mise en œuvre [du schéma départemental de développement des enseignements, de l'éducation, des pratiques artistiques et de l'action culturelle en Savoie](#). Ses **domaines d'intervention prioritaires** sont : la musique, la danse, théâtre, les arts du cirque, les arts visuels, en lien avec la lecture et le patrimoine.

L'équipe de Diapason apporte ses compétences en matière d'observation culturelle, d'accompagnement, de gestion de projets et d'information au service des élus, des acteurs culturels et des habitants de la Savoie.

Diapason est un **outil de gouvernance territoriale partagée**, avec une représentation équilibrée du département, des territoires et des communes au sein de ses différentes instances (Conseil d'Administration, Conseil Culturel Départemental). Il favorise une concertation permanente entre les élus et les acteurs culturels.

Des concertations par territoire dans les champs des musiques actuelles :

Dans le domaine des musiques actuelles, Diapason (à l'époque Association Danse et Musique en Savoie – ADMS) a mené en étroite collaboration avec l'APEJS un « plan départemental pour les musiques actuelles » en 1997 et une concertation nourrie [d'un état des lieux en 2010](#). Ces travaux ont permis un repérage des ressources et compétences pour la répétition, l'accompagnement, la formation, la diffusion, la structuration des musiques actuelles sur les territoires, avec l'identification et la mise en réseau de relais sur 4 pôles géographiques (Aix-Les-Bains, Chambéry, Bassin Albertvillois, Maurienne)
Cette structuration a permis entre autres de formaliser un parcours cohérent d'accompagnement des pratiques, de l'apprentissage à la professionnalisation.

+d'infos : www.diapason73.fr

2- Répondre à la demande de la MJC de Chambéry, de Kap'n'doo, consolider et poursuivre notre action Diapason.

Cette journée fait suite à une réflexion menée avec la MJC Totem et l'envie d'interroger le champ de l'éducation artistique au sens large dans les musiques actuelles. L'accueil en Savoie des auditions régionales du printemps de Bourges par la MJC Totem, Salamah et Kap'n'doo a créé l'opportunité de fédérer des acteurs de Savoie et de la région autour de cette thématique afin de mener une réflexion croisée.

C - Nos questionnements

Cette journée a été mise en place pour partager et débattre d'un certain nombre de questions que les professionnels et les publics concernés par l'action culturelle se posent :

1. Quelle est la différence entre l'action artistique et l'action culturelle ?
2. Comment bien intervenir sur un territoire ? Peut-on se faire aider, accompagner dans cette démarche ?
3. Qui peut accompagner une équipe artistique dans la construction d'un projet ?
4. Les milieux dans lesquels les artistes interviennent sont-ils tous spécifiques ? Y a-t-il des points communs entre eux ? Des pratiques adaptables d'un milieu à un autre ?
5. Comment utiliser la richesse des musiques actuelles pour mettre en place des actions qui toucheront tous les publics ?
6. Comment le public peut-il entrer dans un univers artistique ? Y a-t-il des clés de lecture à donner ?

Pour nous aider à répondre à ces questions, nous avons invité des professionnels du réseau régional à nous accompagner dans ces réflexions. Artistes, porteurs de projets, médiateurs ou diffuseurs, ils ont pu partager et confronter leurs expériences devant un public d'étudiants, d'artistes, de représentants de structures menant ou souhaitant mener des actions artistiques par les biais des musiques actuelles.

D - Quelques repères

L'action culturelle et artistique désigne un projet co-construit entre un/des artiste(s) et une/des structure(s) organisatrice(s) pour intervenir auprès d'un certain public, sur un territoire donné.

1- Un peu d'histoire...

La politique culturelle française s'est véritablement enracinée en 1959, avec la création du Ministère des Affaires Culturelles, dont l'ambition affichée était la *démocratisation culturelle*, à savoir l'accès aux biens culturels : accès aux œuvres (via des équipements dédiés), et accès à la création artistique (via le soutien et la protection des artistes).

Pour le ministre de la Culture, André Malraux, cet accès à la culture devait se faire en mettant en relation directe le public avec les œuvres d'art, sans médiation.

A partir de 1968, de très nombreuses critiques s'élèvent contre cette approche qui n'apporte pas les résultats escomptés. En 1971, le ministre de l'époque, Jacques Duhamel, crée une rupture avec la politique de Malraux en introduisant le concept de *développement culturel*, qui fait passer l'idée de *démocratisation culturelle* à celle de *démocratie culturelle*, en soutenant les identités locales, les cultures minoritaires et les traditions populaires. Les politiques d'animations socioculturelles à destination des jeunes et des milieux défavorisés naissent à ce moment là.

Cette tendance se confirme sous le premier ministre de Jack Lang (1981-1986), avec le développement et la professionnalisation de la *médiation culturelle* (« mettre en rapport le public et les artistes, les œuvres et leur environnement »), qui est vite reconnue, enseignée et développée et qui intègre les organigrammes des institutions culturelles.

Avec la décentralisation, les collectivités territoriales se tournent de plus en plus vers l'action artistique pour dynamiser leurs territoires et renforcer leurs politiques culturelles, faisant notamment le lien avec le développement urbain et social.

2- Le soutien public autour des Musiques Actuelles

Diffusées en France depuis les années 1920 et l'arrivée du jazz, les musiques amplifiées se sont vues soutenir par les institutions publiques à partir des années 1960, via notamment le réseau des Maisons des Jeunes et de la Culture.

Les pouvoirs publics s'intéressent sérieusement à ce champ multiforme dans les années 80 avec les prises de position de Jack Lang et la mise en place d'une politique engagée, avec des mesures symboliques comme la création de la Fête de la musique en 1982, et des liens plus forts entre l'Etat et les acteurs du secteur. Cela aboutit notamment à la création du Centre d'Information du Rock en 1986 ou le lancement d'un premier programme d'équipement en 1988. Suivent le programme "cafés-musiques" de 1991 à 1995, la circulaire SMAC (Scène de Musiques Actuelles) en 1997, la mise en place de la Commission Nationale des Musiques actuelles en 1998, ou encore en 2006 la création du Conseil supérieur des musiques actuelles (CSMA).

Les collectivités territoriales s'investissent également progressivement dans ce secteur, particulièrement dans les années 90, encouragées par la reconnaissance apportée par l'Etat et en réponse à une demande de plus en plus forte. Certaines villes provoquent une véritable rupture historique par la construction ou la réhabilitation de lieux dédiés à l'écoute et à la pratique des musiques actuelles/amplifiées (Agen avec le Florida en 1993, Angers avec le Chabada en 1994, Annecy avec le Brise-Glace en 1998).

En Rhône-Alpes, la Région a mis en place en 2002 une politique spécifique pour aider à la structuration de la filière des musiques actuelles, via des soutiens pour la création, la diffusion (scène et disque) et le développement économique du secteur.

Depuis une quinzaine d'année, la présence de lieux dédiés aux musiques actuelles est devenu un élément important des politiques culturelles locales. Les projets où les villes sont à l'initiative de la création d'équipements *ex nihilo* se multiplient : Bourg-en-Bresse (La Tannerie, 2001), Saint-Etienne (Le Fil, 2007)...

Les enjeux de l'action artistique sont de deux ordres :

- Un enjeu culturel, avec la recherche et l'intégration de nouveaux publics
- Un enjeu social, en créant des liens entre les habitants d'un même espace (quartier, village, territoire rural...), entre des personnes de milieux différents, entre les artistes et les acteurs d'autres « mondes » (social, sportif, économique...).

2. Déroulé de la journée

A - Matinée : présentation et témoignages

La matinée a été consacrée à présenter le contexte et les attentes de cette journée, et à situer les interventions de l'après-midi dans un champ territorial et historique large.

Présentation de la journée

1. Thierry Rolando, Vice-président de Université de Savoie.
2. Philippe Paillason, MJC de Chambéry.

Invités à témoigner

3. Aurore Antonioli, Responsable du Pôle "Action Culturelle et Patrimoine" d'Albertville,
4. Nicolas Besson, musicien intervenant et coordinateur culturel à la Communauté de Communes de Chautagne,
5. Nadine Buès, Chargée de mission « Mission culture » à l'université de Savoie,
6. Martin Debishop, artiste étant intervenu en milieu pénitentiaire,
7. Véronique Fontaine, responsable de la direction culturelle de Chambéry,
- Christelle Girard, SPIP de Savoie (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation), Coralie Jameu, Chargée de projets culturels et socio-éducatifs au SPIP de Savoie,
8. Philippe Moisan, Directeur du Centre Socioculturel ALCC (Association Loisirs Culture - Chautagne),
9. Marie-Françoise Olivier, Chargée de mission art et culture 1^{er} et 2nd Degré à la Direction des services de l'éducation nationale de la Savoie,
10. Grégory Signoret, directeur du festival Rocktambule à Grenoble.

Chacun a pu présenter ses actions et introduit les ateliers de l'après-midi.

B - Après-midi : ateliers thématiques

Quatre ateliers ont été organisés sur des thématiques spécifiques afin de partager les expériences et de mettre à jour des bonnes pratiques en terme d'action artistique :

Atelier 1 : l'action artistique en milieu scolaire / primaire, collège et lycées

Atelier 2 : l'action artistique à l'université

Atelier 3 : l'action artistique en milieu rural

Atelier 4 : l'action artistique en milieu pénitentiaire

Atelier 1 : l'action artistique en milieu scolaire / primaire, collège et lycées

Présentation de différents modes d'intervention, SMAC 07 (Ardèche) et La Tannerie (Ain) :

- SMAC 07 : deux types d'action sont mis en place :
 1. Dispositif *Artiste Associé* = une équipe artistique est invitée sur toute la saison et circule dans le département pour des actions de création, de diffusion et d'action culturelle. Des ateliers animés par des partenaires (professeurs de musique par exemple) sont mis en place, les artistes venant ponctuer le travail.
 2. *Chronique collégienne* = Des artistes interviennent une fois tous les 2 mois en collège. Trois disciplines sont travaillées (Français, Musique, Histoire) autour des propositions des artistes. Les créations découlant de ce travail sont restituées publiquement.

La Tannerie : Animation d'un Espace-ressource, montage de projets artistiques en milieu scolaire portant sur des chroniques de concert, l'interview d'artistes...

Constats :

1. L'évolution actuelle est au développement des résidences d'artistes sur des temps courts, qui laissent peu de temps pour agir. Le resserrement du circuit de la diffusion amène les artistes à réfléchir à la diffusion vers d'autres publics, d'autres lieux.
2. Il y a des problèmes de concordance et de compréhension des rythmes de chacun entre le monde scolaire et celui des artistes. De même, la contrainte des programmes à suivre (surtout au Lycée) limite souvent les possibilités d'intervention.
3. La première étape d'un projet est la mise en place d'un langage commun entre les acteurs impliqués.
4. Les artistes ne sont pas des médiateurs : attention à ne pas les enfermer dans ce rôle.
5. Il est essentiel de dépasser la simple « apparition » dans un établissement, et d'imaginer de nouvelles manières de mettre en œuvre des projets : travailler en amont en lien avec l'équipe pédagogique de l'établissement, les musiciens intervenants d'un territoire, les travailleurs sociaux, les commerçants proches des établissements scolaires... Le parcours se construit à plusieurs, mais en laissant chacun à sa place : professeurs, artistes, éducateurs, personnes ressources...
6. Il est indispensable de s'appuyer sur la direction des établissements scolaires pour construire des partenariats dans la durée, voire de travailler sur les contrats d'objectifs des établissements pour co-construire un projet culturel avec les acteurs du territoire.
7. La prise en compte d'actions existantes, si le territoire a déjà été « travaillé » (par exemple le travail mené par des musiciens intervenants en milieu scolaire) permet souvent de proposer des projets déjà ancrés, de rencontrer des enfants déjà sensibilisés.

Animateur : Jean-Michel Lasorak, Ville de Chambéry

Rapporteur : Sylvain Pagano, Diapason 73

Intervenants : Marie-Françoise Olivier, Education Nationale, Sébastien Etienne, SMAC 07, Julien Gaillot et Julie Rudelin, La Tannerie

Atelier 2 : Interventions en milieu universitaire

L'atelier a principalement été axé sur la question de l'accès des étudiants aux propositions culturelles. Les étudiants du DUT GACO Musique sont venus témoigner de leurs efforts pour promouvoir leurs actions sur le campus.

Constats :

Différents facteurs sont à prendre en compte pour toucher les étudiants :

1. La localisation du campus (en centre-ville ou excentré) et son accessibilité,
2. L'emploi du temps des étudiants,
3. Les contraintes financières.

Du côté des étudiants, les problématiques soulevées sont celles de :

1. L'accès à l'information,
2. L'accès aux lieux de pratique, dont le nombre est plus faible que la demande,
3. Du coût des événements organisés, qui peut être un frein important.

Le travail à mener pour assurer la réussite des projets doit donc prendre en compte la réelle capacité de mobilisation des étudiants, et s'appuyer sur de nouvelles approches. Par exemple une implication plus forte des étudiants dans le choix de la programmation culturelle et des actions artistiques, ou le développement de la pratique musicale sur les campus.

Animateur : Nadine Buès, Université de Savoie

Rapporteur : Marine Nguyen, Diapason

Intervenants : Diera Radafiarijaona, CROUS de Grenoble, Jérôme Laupies, Mediatone, Bertrand Vignon, Université de Grenoble, Camille Dubourgeat, GACO université de Savoie, Sylvain Faure, Radio Campus, Grenoble

Atelier 3 : Interventions en milieu rural

Cet atelier s'est basé sur les récits de deux expériences : La mise en place d'actions culturelles et d'une offre d'enseignement et de pratique artistique sur le territoire de la Chautagne, et la *Tournée des Bauges*, organisation de concerts dans ce territoire montagnard non équipé en salles de spectacles.

Constats :

1. Un territoire ne se limite pas au seul découpage administratif. La prise en compte de toutes ses « réalités » (géographie, axes de circulation, histoires locales, etc.) est indispensable.
2. Les activités proposées sont bien accueillies par les habitants, et la fréquentation est souvent au rendez-vous, et intergénérationnelle. La fidélisation du public est relativement facile, mais la contrainte des déplacements peut être un frein important dont il faut tenir compte.
3. Le public plus urbain a tendance à se déplacer vers le milieu rural pour des manifestations ciblées.
4. Le manque de lieux d'affichage pour les outils de communication est compensé par la bouche-à-oreille, qui fonctionne bien.
5. La co-construction des actions avec les habitants est délicate, d'autant plus qu'il n'est pas simple de cerner les attentes de la population. Il est essentiel de nouer des partenariats avec des acteurs locaux afin d'appréhender les envies et les attentes d'une population / d'un territoire.
6. Le plaquage de projets « type » sur un territoire est la plupart du temps inefficace. Il faut prendre le temps de trouver un maillage territorial cohérent impliquant le plus grand nombre d'acteurs. Ainsi, il ne faut pas s'empêcher de mettre en place des actions qui ont fonctionné par le passé.
7. La diffusion peut rarement se suffire à elle-même : un travail complémentaire autour du lien social, en s'appuyant sur des ressources locales peut amener beaucoup. Dans cette idée, *Les concerts chez l'habitant* sont à développer.
8. De manière générale, il y a un manque de valorisation des actions mises en place en milieu rural.
9. Les élus sont souvent peu outillés pour développer leurs réflexions en matière de politiques culturelles.

Animateur : Yves la Barberaz, MJC Chambéry

Rapporteur : Jean-Pierre Buet, Diapason

Intervenants : Alexis Petit, Rencontres Brel, Philippe Moisan, ALCC (Animation, Loisirs et Culture en Chautagne), Nicolas Besson, Communauté de Communes de Chautagne)

Atelier 4 : Interventions en milieu pénitentiaire

Cet atelier est basé lui aussi basé sur les récits d'expériences :

1. Les ateliers menés en prison par le groupe Ortie
2. Les actions menées par l'équipe de La Tannerie à la maison d'arrêt de Bourg-en-Bresse
3. Les actions menées à Grenoble par l'équipe de Rocktambule

Constats :

1. La place en dehors de l'administration pénitentiaire des intervenants du SPIP leur permet d'aborder les questions artistiques sans qu'il n'y ait d'autres enjeux.
2. Pour les artistes il est agréable qu'il n'y ait pas une « procédure » de mise en œuvre établie, mais que la liberté d'action soit maintenue. La co-construction des actions avec le SPIP est vécue comme sécurisante plutôt que contraignante.
3. La non-participation des personnels pénitentiaires peut freiner des dynamiques.
4. Une communication sur les propositions artistiques parfois trop « grandiloquente » (appel aux enjeux de la démocratisation culturelle, à un rôle social, etc.) peut dissuader les détenus de s'inscrire aux ateliers.
5. Les projets mettant en scène le corps (danse, théâtre) sont trop sensibles, et ne sont quasiment plus mis en place.
6. La barrière de la langue avec des détenus étrangers peut être problématique.

Animateur : Pascal André MJC, le Totem, Chambéry

Rapporteur : Gaspar Bouillat-Johnson, Diapason

Intervenants : Grégory Signoret, Rocktambule, Coralie Jameu, SPIP Savoie, Christelle Girard SPIP Savoie, Martin Debishop, artiste

3. Synthèse de la journée et pistes de réflexion

A - Principaux points mis en lumière

Les échanges de la journée nous ont permis de mettre en lumière un nombre important de points concernant l'action artistique :

- La réussite d'une action culturelle est souvent difficilement quantifiable. Mais l'application de quelques principes peut assurer un travail sérieux :
 - Prendre en compte les réalités de terrain et le processus de développement local : écoles de musiques, lieux, acteurs publics (communes, intercommunalités...),
 - Questionner les attentes du public touché (l'organisation de réunions pour que les bénéficiaires puissent exprimer leurs besoins et leurs attentes est une piste intéressante),
 - Prendre en compte les exigences des artistes,
 - Construire des projets sur une durée longue afin de composer avec les dynamiques locales et de donner le plus de sens possible aux actions menées,
 - S'appuyer sur des tierces personnes : ni artistes, ni bénéficiaires de l'action artistique, mais structures relais (agences départementales, médiateurs, accompagnateurs), aidant à la mise en œuvre des projets : Diapason, SPIP, ALCC, etc.

- Le territoire sur lequel l'action culturelle va s'engager n'est jamais une terre vierge, qu'il serait possible d'occuper et transformer hors de toute contrainte et sans conditions. Tout acteur intervenant sur un territoire doit l'aborder le plus largement possible pour pouvoir le comprendre : structuration, dynamiques, organisations, histoires...

Il convient de prendre en compte la culture (au sens large) des publics ciblés et de chercher à apporter un échange plutôt qu'un savoir, afin d'éviter un rejet de l'action et de favoriser la moindre initiative, par exemple celles qui conduisent à des rencontres interculturelles ou à des gestes de solidarité.

Pour y arriver, l'action doit être élaborée avec des acteurs de terrain qui connaissent les besoins des participants.

- Le rapport qui s'établit entre la structure organisatrice d'une action culturelle et l'artiste invité est primordial. Un projet ne peut aboutir dans des conditions satisfaisantes s'il n'est pas basé sur une bonne relation :
 - Le partage d'objectifs communs
 - La confiance réciproque
 - L'entente sur un vocabulaire partagé.

- Les réticences éventuelles de personnes extérieures à un projet viennent souvent d'un manque de connaissance et de compréhension de l'action menée. La communication est la première des médiations.

- Une action artistique demande un cadre, et en même temps a besoin de liberté pour que la créativité puisse s'exprimer, pour que l'imprévisible puisse se produire. Une bonne préparation est celle qui sécurise le travail de l'artiste en le délestant des contraintes organisationnelles.

- **Le champ des Musiques Actuelles est très hétérogène**, notamment au niveau des pratiques représentées : de la musique folk au métal, de la musique électronique à la chanson, du jazz au rap, les modes d'expressions sont nombreux, chacun se référant à des histoires (humaines, sociales, technologiques) et des postures différentes. La prise en compte de cette diversité permet de proposer des expériences fortes et sans cesse nouvelles sur les territoires et auprès des populations.

B - Pistes de travail pour un développement des actions

A partir des constats que nous venons d'énoncer, le développement et une meilleure mise en œuvre des projets d'action artistique pourraient s'appuyer sur :

1- L'identification de personnes ressources sur chaque territoire ou milieu investi :

Médiateurs, habitants, artistes, musiciens intervenants, diffuseurs, acteurs culturels, qui auraient pour rôle d'accompagner la mise en œuvre des projets d'action artistique, en faisant le lien (voir le « décodeur ») entre les artistes et les prescripteurs locaux.

2- La mise à disposition de ressources pour les équipes artistiques, afin de les aider à concevoir et organiser des actions culturelle pertinentes, en résonance avec les territoires investis. Cela pourrait par exemple concerner :

La connaissance du territoire et du public sur lequel ils interviennent, à travers la mise à disposition d'études de territoires (par exemple, les diagnostics culturels réalisés par Diapason73 dans le cadre de la mise en œuvre de projets de territoire),

L'aide au montage de projets et la recherche de financements pour de l'action artistique, qui pourraient être aiguillés à travers des fiches pratiques, comme celles que [la Nacre Rhône-Alpes propose via son site internet](#), Des retours d'expériences...

A terme, cela pourrait construire un **guide de l'action artistique** composé de conseils, rappel de bonnes pratiques, informations techniques...

3- La mise en place d'une communication spécifique sur les actions menées (au niveau départemental, voire régional), qui permettrait :

De mettre en lumière et de valoriser les nombreux projets réalisés chaque année,

De créer des liens entre les différentes actions et entre les territoires.

4- La mise en place de temps de sensibilisation et d'informations sur l'action artistique et les musiques actuelles,

En amont des interventions, permettant notamment aux bénéficiaires de ces actions d'en percevoir toutes les dimensions : histoire des esthétiques et des pratiques, présentation de l'instrumentarium, mise en écho avec d'autres disciplines artistiques...

Ces temps de sensibilisation pourraient se faire sous la forme de mini-conférences à destination de toutes les populations d'un territoire touché : scolaires, habitants, élus...